Votre Bulletin

Bourg-Madame - Caldégas - Hix - Onzès

Bulletin municipal ***N°1 - Octobre 2020***

2-3 MOT DU MAIRE · ÉTAT CIVIL · AGENDA · LE FUTSAL BMPC

4-7 RETOUR SUR UNE JOURNÉE AVEC... Tony Baures, Agriculteur

8-9 LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE À votre service !

10-11 JEUNESSE · CULTURE

12-15 EN MOUVEMENT · LA VIE D'ICI · PAROLE À L'OPPOSITION

16 INFOS PRATIQUES

BOURG MADAME EN CERDAGNE
PORTE DE FRANCE

LE MOT DU MAIRE

Vous venez de recevoir la première mouture de « **Votre Bulletin** - *Bourg-Madame - Caldégas - Hix - Onzès* », ce journal sera rempli d'informations pratiques, de focus sur les acteurs importants de notre territoire, il sera aussi la voix de toutes et tous les Guinguettois.es. Le début de l'année 2020 a été très compliqué, il faudra certainement pendant encore quelques temps, maintenir la vigilance. Une attention toute particulière sera portée à nos aînés, aux personnes fragiles comme ce fut le cas pendant la période forte de la pandémie en Mars-Avril 2020.

J'en profite pour remercier Jean-Jacques Fortuny, notre ancien maire, avec qui j'ai pu travailler en parfaite harmonie durant cette période transitoire. Il recevra, dès que les conditions sanitaires le permettront, l'écharpe honorifique de Maire honoraire, ainsi que son adjoint Henri Georges.

Je ne voudrais pas oublier toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pendant cette période de confinement : personnel médical, paramédical, professions libérales, commerçants, artisans, salarié.e.s de toutes les entreprises de service, d'aide à domicile, forces de sécurité, pompiers, professeurs des écoles…

D'aucuns considèreront que les conditions peuvent sembler difficiles : l'épidémie qui perdure, un supermarché qui disparaît du paysage guinguettois, l'enjeu de taille sera de transformer ce constat morose en une situation porteuse de projets structurants et durables pour l'avenir.

Notamment en privilégiant l'économie de proximité qui passe par la dynamique des « bourg-centres », la mise en œuvre de solutions directes, simples, rapides et efficaces.

On peut espérer qu'un certain nombre d'outils inventés dans l'urgence pourront être pérennisés, ils préfigurent certainement le monde de demain.

Ma détermination est totale pour porter au plus haut les couleurs de la Guinguette avec tou.te.s mes collègues élu.e.s, je ne terminerai pas cet édito sans avoir une pensée toute particulière pour le personnel tant administratif que technique de la mairie qui, par son implication, sa motivation et sa disponibilité, participe sans faille à la bonne marche de la commune.

Je forme le vœu que toutes celles et ceux qui partagent ces convictions de travail, d'humilité et de bien vivre ensemble, aient envie de venir nous rejoindre (dans les différentes commissions par exemple) dans cette démarche dynamique et participative.

Acabeu de rebre el número 1 de « Votre Bulletin – Bourg-Madame – Caldégas – Hix – Onzès*". Trobareu en aquest butlletí informacions útils, notícies dels actors importants del nostre territori. Serà la veu de totes i tots habitants de la Guingueta. El començament de l'any va ser complicat. És clar que caldrà mantenir encara la vigilancia molt de temps, particularment amb els més grans, les persones fràgils, com l'hem fet durant el moment fort de la pàndemia els març i abril de 2020.*

Aprofito l'avinentesa per a agrair a Jean-Jacques Fortuny, el nostre precedent alcalde, amb el qual vaig obrar d'acord durant aquest període transitori. Rebrà, quan les condicions sanitàries el permetran, l'écharpe honorífica d'alcalde honorari així com el seu tinent Henri Georges.

No voldria oblidar totes i tots els que van mobilitzar-se durant aquest període de confinament: personal mèdic i paramèdic, professions liberals, comerciants, artesans, personal assalariat de totes les empreses de servei, d'ajuda a domicili, agents de seguretat, bombers, professors…

Uns consideraran que les condicions poden aparèixer difícils : l'epidèmia que perdura, un supermercat que desapareix del paisatge guinguetà. El que es jugarà serà la transformació d'aquesta situació morosa en una altra portant projectes estructurants i durables d'ara endavant.

Especialmente, hem de privilegiar l'economia de proximitat que passa per la dinàmica dels pobles-centres, la realització de solucions directes, senzilles, ràpides i eficients.

Es pot esperar que moltes eines inventades dins la urgència podrán perpetuar-se. Prefiguren el món de demà.

La meva determinació és total per pujar al més alt els colors de la Guingueta amb totes (tots) les (els) col·legues elegides (its). No acabaré aquest editorial sense agrair al personal municipal tan admistratiu com tècnic la seva implicació, la seva motivació i la seva disponibilitat. La seva participació responsable permet la bona conducció del municipi.

Faig el vot que totes i tots que comparteixen aquestes conviccions de treball, d'humilitat i de viure bé junts, vulguin venir a trobar-se amb nosaltres (en les diferents comissions per exemple) en aquest camí dinàmic i participatiu.

Daniel ARMISEN,
Maire de Bourg-Madame
Alcalde de Bourg-Madame

NOUS REGRETTONS LE DÉPART DE

NOHET Pierre le 19 octobre 2019
BADY Michel le 2 décembre 2019
FILELLA Georges le 14 février 2020
ESCARRE Dolores le 18 mars 2020
CASANOVAS Marie le 21 mars 2020
VALENTINI Marie-Pierre le 10 avril 2020
COSTA Nicole le 19 mai 2020
LOPEZ RIOS Germinal le 3 juin 2020
ETTER Germaine le 3 juin 2020
La municipalité présente ses condoléances aux familles touchées par le deuil, et s'excuse des éventuels oublis ou erreurs.

ÉTAT CIVIL

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR

27 juin : **ROYER Nicolas** et **ISIDRO Laetitia**
La municipalité leur renouvelle ses sincères félicitations.

BIENVENUE

La municipalité adresse ses félicitations aux heureux parents d'enfants nés depuis septembre 2019 !

AGENDA

SAMEDI 24 OCTOBRE : sous réserve d'autorisation préfectorale, **Marché au gras d'automne**, organisé par l'UCAPL, de 9h à 19h, avenue Porte de France

Pour des raisons sanitaires que nous connaissons tous, la mairie se voit dans l'obligation d'annuler les événements suivants : **Fête de la Saint Romain**, **Salon gourmand**, **goûter de Noël des aînés**…
Ces derniers seront prochainement contactés pour la distribution du traditionnel cadeau.

LUNDI 26 OCTOBRE : Dernier ramassage des déchets verts

À LA RENCONTRE DE NOS ASSOCIATIONS

Le club « Futsal Bourg-Madame Pyrénées Catalanes »

Le FUTSAL, kézako ?

Le futsal est un sport collectif, dérivé du football. Il se joue au pied, avec un ballon, et oppose deux équipes de 5 joueurs (4+1 gardien) sur un terrain de handball, en gymnase. Le futsal permet à tous les joueurs de développer la lecture du jeu, d'améliorer la maîtrise et le contrôle du ballon, et de favoriser les progrès en coordination motrice. Un joueur de futsal touche 200% fois plus le ballon qu'un joueur de football.

L'histoire du club en quelques mots…

2011 : Le futsal arrive au collège de Bourg-Madame sous l'impulsion du principal de l'établissement
2017 : création du club, ouverture vers d'autres groupes d'âges.
2018 : record du nombre d'adhérent, 112 inscrits !
2019 : obtention du label Élite de la FFF
2020 : création du groupe féminines U16-seniors.

L'entraîneur

Benoît FABRY, éducateur sportif, entraîne, organise et accompagne les équipes dans les déplacements pour les rencontres avec d'autres clubs : Puigcerdà, Llivia, mais aussi en Ariège.

Groupes et horaires d'entraînement

U6/U7 le mercredi de 13h30 à 14h30
U8/U9 le mercredi de 14h45 à 16h
U10/U11 le mercredi de 16h15 à 17h30
U12/U13 mardi et vendredi de 17h15 à 18h45
U14/U15 lundi et jeudi de 17h15 à 18h45
U16/U17/U18 le mercredi de 17h45 à 19h
Seniors le mercredi de 19h15 à 20h45
Féminines U16-seniors lundi de 19h15 à 20h45

Sa devise ? Celle du projet « **Tous PRETS** : Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance, Solidarité », engagé par la Fédération Française de Football pour inculquer des valeurs fondamentales aux joueurs, dans le jeu et dans la vie…

La petite annonce

Le club recherche son entraîneur adjoint, pour soutenir l'ensemble des actions du club.. A bon entendeur !

Pour tout renseignement,
contacter Benoît au 06 45 74 84 13
www.futsalbourgmadame.fr

Les spectacles de l'été, concerts et rires masqués

Le stress s'est étouffé le jour de la réception de l'autorisation préfectorale… Les conditions d'organisation, réfléchies au plus proche de l'actualité et des contraintes sanitaires, ont permis à la commune de maintenir deux concerts de musique classique et un spectacle famille. Ces événements ont été proposés dans le cadre du festival transfrontalier. Le public, masqué et physiquement distancié, a joué le jeu pour ces 3 évènements estivaux.

PREMIER CONCERT DE L'ÉTÉ, UNE SOIRÉE ÉPATANTE

Deux cerdans, deux musiciens majestueux ! Originaires respectivement de Bourg-Madame et de Palau de Cerdagne, Lara MARTI et Dylan GARCIA sont montés sur la scène des jardins de l'ancienne école le mercredi 12 août en soirée. Le cadre, en plus d'être inédit, permet une ambiance légère et un brin magique. La musique est au rendez-vous, une alternance subtile entre des morceaux de classique attendus et des morceaux plus contemporains. Le public, de France et d'Espagne, répond présent et profite du moment. La soirée, tout en simplicité, est de grande qualité et laissera dans les mémoires des ressentis très positifs. Le final à quatre mains et les échanges avec le public à l'issue du concert ont notamment été très appréciés.

LE DUO FORTECELLO, POUR PROLONGER LE PLAISIR

C'est un autre enfant du pays qui s'est présenté, Philippe ARGENTY au piano, accompagné d'Anna MIKULSKA au violoncelle. Les deux artistes professionnels, qui partagent autant la scène que leur vie, ont ravi le public avec leur concert « Ange ou Démon ».
Concertistes de haut niveau, ils ont proposé une prestation de grande qualité aux spectateurs venus très nombreux.
Une musique belle, alternant vigueur et délicatesse, ardeur et douceur, d'une virtuosité exemplaire.
A l'issue de ce concert, le public en redemande, mais il faudra patienter un peu pour retrouver le charme de ces soirées estivales dans les jardins de l'Ancienne école de Caldégas.

SPECTACLE ENFANTS

Public nombreux et familial, une ambiance chaleureuse, un début de soirée extra-ordinaire ! Grégory et Toupie, de la compagnie Nina Show, ont régalé les spectateurs de leur univers magique. Alliant humour pour le plaisir des petits comme des grands, l'interaction avec de nombreux enfants montés sur scène et la magie, la rigolote clownette et le magicien, agacé par les frasques de sa co-équipière, ont fait rire la salle pendant près d'une heure. Une belle parenthèse de bien-être qui laissera des souvenirs réjouissants dans la tête du public !

Grégory et Toupie, 13 août

Josep PUIGMARTI s'en est allé...

Il était l'Artiste de Bourg-Madame…
Fait citoyen d'honneur de la commune par M. Jean Jacques Fortuny en 2017, Josep Puigmarti laisse sur la commune son empreinte inimitable.

L'artiste peintre, qui a exposé dans de nombreuses galeries internationales dans le monde entier, a posé son dévolu sur la commune il y a quelques années. Participant à tous les évènements auxquels la mairie le conviait, il a toujours été sensible à l'accueil chaleureux qui lui était réservé…
Il s'en est allé début août, rejoindre pour l'éternité son ami Dali…
Adieu l'artiste...

Fin de chantier pour la caserne

La réception des travaux approche ! Les 45 sapeurs-pompiers volontaires du territoire vont pouvoir assurer leurs fonctions depuis Bourg-Madame d'ici la fin de l'année. 1130 m² de surface répartie entre la remise pour les véhicules, le stockage du matériel et les locaux administratifs (bureau, salles de réunion, foyer…).

Secteur d'intervention : Valcebollere, Osseja, Nahuja, Palau de Cerdagne, Bourg-Madame, Ur, Villeneuve Angoustrine, Dorres, Enveitg, Latour de Carol, sans oublier le renforcement des équipes hors secteur

Nouvelle caserne, les travaux se terminent

Les travaux sur la commune

De nombreux travaux ont été réalisés sur la commune depuis le dernier bulletin municipal, retour sur quelques uns d'entre eux :

AIRE DE DETENTE - CALDEGAS

De nouveaux aménagements vous attendent à Caldégas ! Accessibles en voiture ou au cours d'une balade pédestre, de nouvelles tables de pique-nique et jeux pour enfants ont remplacé d'anciens équipements devenus obsolètes. L'installation, effectuée durant l'été, a déjà vu passer de nombreuses personnes ! Espérons que le lieu soit respecté (matériel et propreté) afin que chacun puisse en bénéficier longtemps et en toute sécurité.

REFECTION DE LA HALLE DES SPORTS

Suite à des dégradations, les murs de la salle multisports ont été entièrement refaits par l'équipe du service technique. Les ballons ne devraient maintenant plus passer à travers !

FONTAINE DE LA PLACETTE

L'étanchéité de la fontaine a été complètement revue cet été, elle sera remise en fonction dès que les conditions météorologiques permettront un usage sans risque.

LAMPADAIRE AUTONOME

Un lampadaire nouvelle génération a été installé avenue des Guinguettes. Fonctionnant à l'énergie solaire, équipé de lumière LED, il a été offert par la société NTS dans le cadre d'une réflexion sur la rénovation complète de l'éclairage public sur la commune. En cas de résultats concluants, la mairie engagera une modernisation progressive de l'ensemble du parc de l'éclairage.

Un été au top au centre de loisirs !

Ouvert du 6 juillet au 14 août, le centre de loisirs a su s'adapter aux nouveaux protocoles sanitaires, imposés par le gouvernement : limitation du nombre d'enfants par groupe, masques obligatoires pour les adultes, accueils et départs différés à l'entrée du bâtiment… Malgré tout, le centre ne s'est jamais aussi bien porté ! Les inscriptions ont affiché complet et les activités se sont enchaînées tout l'été : Musée sans murs de Font Romeu, Musée de Cerdagne, Espace aqualudique de Err, Tyrovol à Porté-Puymorens, Vallée d'Eyne, Parc de la préhistoire à Tarascon, semaine à thème pompiers, VTT, environnement… Un été riche en activités et émotions pour les enfants de la commune ! L'équipe a réussi à mettre en œuvre le nécessaire pour assurer à la fois leur sécurité physique et leur besoin de passer de bons moments entre copains ! Voici quelques photos, et découvrez les autres sur la page facebook du centre de loisirs.

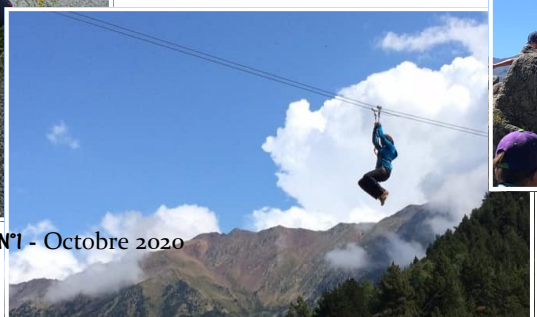

UNE JOURNÉE AVEC...

TONY

ANTOINE
BAURES
Dit TONY

Exploitant agricole, Caldégas
Président de la coopérative catalane des éleveurs
Vice-président de la Chambre d'agriculture des Pyrénées Orientales
Et plus encore...

Une journée type avec Tony ? Impossible !
Tout à la fois gérant d'une exploitation agricole de vaches laitières et de viande bovine, Tony est investi dans de nombreuses organisations décisionnaires dans le monde de l'élevage. Présent sur tous les fronts, il a donc été difficile à suivre ! On le remercie beaucoup pour le temps consacré à cette interview !

Dans l'agriculture, il est nécessaire de faire preuve d'une constante adaptation : les missions diverses et variées, la saisonnalité et les conditions météorologiques ajoutent une part de surprise supplémentaire au travail irrégulier avec le vivant. Voici donc un exemple d'une journée de Tony, sans fioriture, sans caricature, simplement le résultat de beaux moments d'échange, de travail autour de sa véritable passion : l'élevage.

8h : pendant que l'équipe se charge des premiers soins aux animaux de l'exploitation à Caldégas, Tony se rend au bureau de la coopérative catalane des éleveurs dont il est le Président. Tous les jours, il y passe entre 1/2h et 2h, parfois plus quand c'est nécessaire : réunions, suivi administratif, gestion des ressources humaines... Il n'en faut pas moins pour gérer la dizaine de salariés, les 170 adhérents, et les 10 millions d'euros de chiffre d'affaire annuel...

9h30 : la météo est capricieuse, la neige est tombée, direction les estives au-dessus du col du Puymorens pour faire descendre le troupeau d'une trentaine de vaches et de veaux. Soucieux du bien-être de ses animaux, il lui est impossible de les alimenter là-haut, et le risque de blessures est trop grand.

12h : les bêtes sont à l'abri, il est temps de s'occuper de l'exploitation. 250 ha de terrain, 100 vaches laitières et près d'autant de vaches à viande, même si la totalité de sa production est revendue à la coopérative catalane et à la coopérative Cime-Lait, il ne manque pas de travail sur l'exploitation.

14h : départ pour Perpignan où l'attend une réunion de la Chambre d'Agriculture pour la validation d'un nouveau projet de la filière élevage, dont il est le responsable.
Le « Monsieur Élevage » du département et de la région milite pour redonner un sens au métier d'agriculteur et redorer l'image de la viande auprès du consommateur.

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE PYRÉNÉES-ORIENTALES

« Mes animaux passent les 2/3 de l'année en extérieur, ils entretiennent les espaces non exploitables par d'autres cultures... Le lait et la viande sont produits, transformés et consommés en majorité localement »

Dans les territoires de montagne, l'activité pastorale a en effet de nombreux atouts : conservation d'emplois locaux, de la qualité du paysage en rapprochement avec l'attrait touristique, entretien des zones peu accessibles...

« Il est regrettable que les médias fassent un portrait stéréotypé et négatif de notre métier... L'agribashing nous fait beaucoup de tort... »

Ce terme désigne le dénigrement du mode de production agricole intensif. Il renvoie à un mal être dans la relation agriculture et société. La plupart des agriculteurs ont pourtant le sentiment d'avoir mis en place des stratégies pour améliorer le métier en terme de bien-être animal et d'environnement. Ils ne comprennent donc pas ces controverses...

« Les agriculteurs ont besoin de soutien et de reconnaissance, l'alimentation est un enjeu planétaire »

Souhaitons que le message soit entendu par le plus grand nombre !

Une équipe à votre service : présentation

De gauche à droite : Sylvie SORLI, Mickaël ROMA, Jean-Charles GODINHO, Cécile MARTI, Sandrine LAURENT, Hubert PONCY, Daniel ARMISEN, Anne-Marie CARCASSONNE, Nabil AYACHE, Josep FAIGES MORALES, Stéphanie TONA, Neus GARCIA RUIZ, Jean-Marc MEYA, Audrey WILL – absent sur la photo : Jaume GARCIA MARTIN - Photo Frédérique BERLIC

Maire : Daniel ARMISEN

Délégué à la communauté de communes Pyrénées Cerdagne, représentant aux commissions Ressources humaines, Appels d'offre, au SYDEEL, au Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes et au SIVM de la Vanera

1er Adjoint : Nabil AYACHE

Vice-président de la communauté de communes Pyrénées Cerdagne en charge de la culture
Représentant aux commissions des appels d'offre, des finances, de l'école primaire et de la crèche, représentant au CLETC

2nd Adjointe : Sandrine LAURENT

Déléguée à la communauté de commune Pyrénées Cerdagne
Représentante aux commissions gestion des ressources humaines, Travaux voierie sécurité écologie environnement et propreté

Conseillers municipaux délégués

Neus GARCIA RUIZ
Représentante aux commissions Animation, associations culturelles et sportives, culture, Transfrontalier, foire, ainsi que Vice-présidente du syndicat des langues catalane et occitane

Hubert PONCY
Représentant aux commissions Appel d'offres, Travaux voierie environnement propreté, Communication, ainsi qu'aux syndicats de l'Abattoir et du SITV

Conseillers municipaux

Cécile MARTI
Représentante au syndicat du PNR des Pyrénées Catalanes

Jean-Charles GODINHO
Représentant aux commissions Animation culture et sport, Travaux voierie environnement, ainsi qu'au syndicat des Eaux usées

Anne-Marie CARCASSONNE
Représentante aux commissions Santé, social, CCAS, personnes âgées et personnes handicapées, École, collège et crèche

Jean-Marc MEYA
Représentant aux commissions Hameaux, Eau potable assainissement agriculture rivière, ainsi que Président du syndicat mixte des Eaux usées, et membre du SIVM La Vanéra et du Contrat rivière

Stéphanie TONA
Représentante à la commission Commerces, développement économique et tourisme, ainsi qu'au SPANC66

Audrey WILL
Représentante aux commissions Animation, associations culturelles et sportives, culture, Foire, ainsi qu'à l'association intercommunale d'insertion par l'activité économique de Cerdagne et au Syndicat Intercommunal Scolaire

Jaume GARCIA MARTIN
Représentant au syndicat des Eaux usées

Sylvie SORLI
Déléguée à la Communauté de communes Pyrénées Cerdagne

Mickaël ROMA
Représentant à la commission Finances

Josep FAIGES MORALES
Représentant à la commission des Appels d'offres

Les finances, en toute transparence

« Les finances », deux mots qui suscitent bien des rumeurs, bien des commentaires, bien des inquiétudes.
« Les finances », deux mots qui laissent croire que l'on vous cache des vérités, des secrets inavouables.
Comme souvent, c'est toujours ceux qui en connaissent le moins qui en parlent le plus…
Quelques faits indiscutables avant d'en venir à la réalité froide des chiffres, celle qui ne peut ni s'inventer, ni se maquiller, ni se travestir.

1/ La fiscalité communale n'a augmenté qu'une seule fois au cours des 7 dernières années
2/ La dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat a diminué de 232 000€ en 10 ans
3/ L'intégration des agents de la crèche, de l'OMS (précédemment gérés par des associations) et de la cantine (volonté de maintenir un service de qualité) a impacté les dépenses
4/ La rénovation de l'avenue Porte de France a nécessité un emprunt global de 700 000€

A la demande du nouveau Maire, Daniel ARMISEN, un audit des comptes a été réalisé par la perception et nous avons rencontré les agents de la direction générale des finances publiques. Il en ressort plusieurs constats liés à la dette :

- la dette s'élèvera au 1er janvier 2021 à 1 991 282€
- chaque année, nous remboursons 250 239€ de capital
- en 2023 nous aurons une capacité d'autofinancement très satisfaisante

Mais également plusieurs axes de réflexion :

- une évaluation de l'état du patrimoine immobilier existant
- une réflexion budgétaire sur la hausse de la fiscalité foncière
- une politique de non remplacement d'agents partant en retraite

Toute l'équipe municipale est pleinement mobilisée, sous l'égide de son Maire, pour trouver des solutions pertinentes, des projets novateurs dans le respect de l'équilibre financier.
La vente d'une parcelle (N°AD85) à la sortie du village nous permettra de réaliser un nouveau plan pluriannuel d'investissements et d'entrevoir l'avenir avec confiance et sérénité.

Nabil AYACHE
1er adjoint en charge des finances

Des premières décisions...

CHANGEMENT D'HORAIRES
DE L'ACCUEIL DU PUBLIC A LA MAIRIE

L'accueil physique est dorénavant ouvert :
les lundis et mercredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
les mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h
L'accueil téléphonique reste cependant ouvert toute la journée.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE

- Mise aux normes électriques dans le bâtiment de l'école primaire en lien avec les rapports annuels de sécurité

- Adaptation de la gestion des inscriptions des enfants non résidents sur la commune (voir article page 10)

MISE EN PLACE DE PERMANENCES

Le Maire, ses adjoints et ses conseillers municipaux, assurent des permanences le mercredi

N'hésitez pas à prendre RDV auprès de l'accueil de la mairie : 04 68 04 52 41

...dans des conditions spécifiques...

La crise sanitaire actuellement traversée vient malheureusement compromettre des projets ou des actions : annulation de la foire, de la Saint Romain, des animations de la médiathèque, du Salon gourmand, du goûter de Noël des aînés…
Les actions étant soumises à autorisation préfectorale, l'organisation d'évènements reste très incertaine.
La Mairie espère rapidement pouvoir proposer des événements de qualité. Elle s'adaptera aux évolutions de la situation, et restera au plus proche des exigences gouvernementales sur la gestion de la crise.

Prenons soin de nous,
en faisant attention à tous...

Classe de CE1

Classe de CM2

Classe de CE2

Une rentrée particulière...

Classe de MS GS

Classe de TPS PS

C'est dans des conditions très particulières que l'école a rouvert ses portes début septembre. Les 190 élèves ont donc repris le chemin de leur classe respective en respectant quelques formalités : embrassades avec les parents à l'extérieur de l'enceinte de l'établissement, port du masque de rigueur pour les accompagnateurs, distanciation au maximum respectée durant le temps scolaire, groupes classe séparés, cour répartie en espaces spécifiques pour chacun, prise de température matin et après-midi, entrées différenciées, lavages de mains réguliers... Les habitudes déjà bien prises post-confinement sont intégrées auprès de tous, adultes et enfants. Les apprentissages scolaires peuvent maintenant être au centre de l'accueil.

Le changement des consignes sanitaires nationales devraient éviter les fermetures provisoires de classe.

Écoles : conditions d'admission plus restrictives

Conformément à notre programme de campagne, les conditions d'admission à l'école primaire pour les élèves transfrontaliers sont devenues plus restrictives.

Notre politique a été présentée en conseil d'école au mois de juin 2020 ; le constat était partagé par tous les acteurs de la communauté éducative :

- La nécessité de rééquilibrer le pourcentage d'élèves non francophones sans mettre en péril la structure ; en 2019 nous avions 50,8 % de non francophones
- Le pourcentage de non francophones dans certaines sections pose de plus en plus de problèmes sur le plan pédagogique où la langue française n'est plus majoritaire
- Les difficultés rencontrées par les équipes pour contacter certaines familles ne vivant pas sur le territoire dès l'inscription finalisée

Ces parents ont été informés que sans progression scolaire et sans réponse aux demandes de l'Institution, la dérogation scolaire ne serait pas renouvelée.

Notre action permettra, nous l'espérons, le retour des élèves de la commune partis dans diverses écoles de notre territoire. Par ailleurs, la municipalité continue à soutenir financièrement les équipes ; un budget de 20 000€ a été alloué en 2020 pour les accompagner au mieux dans leurs projets.

Nabil AYACHE
1er Adjoint en charge de l'école

Classe de MS GS

Classe de CP

Classe de CM1

Les services municipaux s'adaptent...

LA CANTINE

Là encore les conditions ont été adaptées pour accueillir dans des conditions sanitaires optimum l'ensemble des enfants demandeurs du service de repas sur les quatre jours scolaires. Deux lieux de restauration sont proposés pour maintenir une distanciation physique des groupes classe, le réfectoire et une partie du préau. Trois services sont ainsi organisés entre 12h et 14h. Les enfants sont installés une chaise sur deux et peuvent profiter de leur repas sereinement. Les adultes respectent évidemment les consignes sanitaires en vigueur, notamment le port du masque chirurgical pour tous.

Malgré toutes ces contraintes, les enfants bénéficient toujours de repas préparés sur place par Christine Isidro et son équipe. Ils semblent apprécier le choix et le mode de préparation des menus ! Petite attention supplémentaire : les anniversaires sont toujours des jours un peu spéciaux avec gâteau et bougie pour l'heureux gourmet !

LE PÉRISCOLAIRE ET LE CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI

L'accueil avant, après la journée d'école, ainsi que les mercredis et les vacances scolaires s'organise également suivant les besoins des familles, les capacités d'accueil et les dernières directives sanitaires. 20 enfants maximum (8 entre 3 et 6 ans et 12 entre 6 et 11 ans) peuvent être acceptés simultanément. Deux groupes sont formés en fonction des écoles fréquentées par les enfants : les enfants du groupe scolaire de la commune sont séparés des autres enfants pour éviter toute contamination croisée. Mêmes précautions sanitaires qu'à l'école : prise de température, lavage des mains, parents masqués à proximité des bâtiments et interdits de pénétrer dans les locaux… L'équipe d'animation adapte, propose des activités manuelles le matin et des jeux en extérieur l'après-midi.

Le centre de loisirs sera ouvert la première semaine des vacances scolaires, soit du **19 au 23 octobre**, pensez aux inscriptions !

LA MÉDIATHÈQUE

Depuis début septembre, la médiathèque rouvre ses portes au public deux jours par semaine, les mercredi et vendredi, de 10h à 13h et de 14h à 18h.
Les livres retournés sont désinfectés et mis en isolement durant 3 jours. Passé ce délai, ils sont remis en circulation.
Les gestes barrières sont de vigueur : masque obligatoire pour les plus de 11 ans, gel hydroalcoolique, distanciation physique et jauge maximale indiquée à l'entrée. L'espace enfants reste pour le moment fermé aux plus jeunes, mais le prêt de livres est toujours possible par un adulte.
L'accueil de groupe est pour le moment limité à 8 personnes sur les périodes de fermeture au public sur demande préalable.
Bonnes lectures à tous !

LA CRÈCHE

Pour garantir et assurer un équilibre entre la sécurité affective et la sécurité physique des tout-petits dans l'établissement, l'équipe a su s'adapter aux fortes contraintes d'hygiène. Enfants et familles ont donc été préservés de l'anxiété sanitaire.
Les gestes barrières restent de rigueur à l'intérieur du bâtiment pour les parents et leur(s) petit(s) : masques pour les adultes dans le hall d'accueil, lavage de mains très régulier…
Les plus contraignantes adaptations concernent ainsi les professionnelles qui doivent assurer un entretien très rigoureux des locaux et des jeux. Le port du masque est quotidien, même en présence des bébés. Grâce à la bonne préparation et sérénité des professionnelles, les enfants et leur famille fréquentent l'établissement en confiance, dans un cadre préservé.

Bourg-Madame adapte sa communication

La communication est un point primordial dans la gestion d'une commune. Après un an et demi d'utilisation et de test, l'outil « Alerte événements » de transmission par SMS n'a pas rempli toutes les attentes des élus et des administrés. Il était donc important d'amener du changement!

CentoLive, une appli au service de la population

Pour rappel, le panneau lumineux, installé place de Catalogne, a été remplacé en 2019 par une version plus récente. Il vous est possible de télécharger l'application CentoLive depuis votre tablette ou smartphone. Y sont inscrites toutes les informations utiles : événements culturels, informations municipales…

www.bourg-madame.fr

Le site Internet a été totalement refondu : design et contenu ont été pensés pour répondre aux attentes des habitants, des locaux et du public touristique. Mis en ligne début septembre, l'adresse url a été maintenue. Pour citer quelques nouveautés : les délibérations et comptes-rendus des conseils municipaux sont en ligne, un formulaire de contact accessible, les bulletins municipaux téléchargeables… et un visuel responsive, adaptable en fonction des supports (ordinateur, tablette, téléphone portable).
Les associations, commerçants, professions libérales peuvent dès à présent contacter la mairie pour actualiser leurs données (coordonnées, lien vers leurs sites, horaires d'ouverture…).

Bulletin municipal : Votre journal

Le bulletin municipal poursuit son chemin, adaptant son design et son contenu aux attentes de la nouvelle équipe municipale ! Comme son nom l'indique, ce bulletin est le vôtre : tout acteur de la commune, association, professionnel, habitant, peut proposer des articles ou idées d'articles. C'est ensemble que ce bulletin reflètera au mieux la vie de notre cité.
Contact : Christelle à la médiathèque au 09 81 63 19 00

Transport à la personne

Sur réservation au minimum la semaine précédant le déplacement, les transports de personnes âgées ou à mobilité réduite peuvent être assurés par des agents de la mairie. Cela concerne uniquement des raisons médicales ou impérieuses.
Contact : accueil de la mairie 04 68 04 52 41

Véhicule municipal 5 places, adapté pour le transport d'une personne en fauteuil roulant : rampe d'accès, rails pour la fixation du fauteuil , toit surélevé...

Point tourisme

En raison des conditions particulières imposées à l'ouverture d'espaces accueillant du public, le point information tourisme n'aura été proposé aux visiteurs sur la commune qu'au courant du mois d'août. Cet espace est resté ouvert jusqu'à la fin du mois de septembre. Au vue de l'augmentation de la fréquentation sur notre territoire, une réflexion sera portée pour l'été prochain en collaboration avec la communauté de communes.

Responsabilité citoyenne : tous concernés !

Végétaux

Les deux saisons écoulées sont naturellement propices à la croissance des végétaux et permettent un embellissement important de notre commune. Cependant, les conséquences peuvent s'avérer gênantes pour les usagers, notamment quand les haies ou les arbres dépassent sur le domaine public. En l'absence de réglementation locale, voici un petit rappel des droits et des devoirs de chacun, définis dans le code civil, pour prévoir et anticiper l'entretien automnal et permettre à tous, de circuler en toute sécurité dans les rues de notre village !

HAIE (-2m de hauteur) : Plantée au minimum à 50cm de la limite du terrain, le propriétaire est responsable de la taille. En cas de haies mitoyenne, celle-ci doit être entretenue à frais communs. Les haies en bordure du domaine public doivent être entretenues par le propriétaire, qui peut être tenu responsable en cas d'accident.

ARBRE (+2m de hauteur) : Planté à 2m minimum de la limite de propriété. Le propriétaire est responsable de l'élagage chez le voisin, et sur le domaine public. Les arbres ne doivent pas dépasser 3m de hauteur dans les virages ou à proximité d'un carrefour. La responsabilité du propriétaire peut également être engagée en cas d'accident.

Le décret n°87/712 du 26/08/1987 prévoit que les travaux de jardin sont à la charge du locataire du terrain.

Animaux

Les propriétaires d'animaux sont responsables des dégâts causés par leur(s) compagnon (s). La mairie demande donc de ne pas laisser divaguer les chiens (arrêté municipal du 17/10/2019), d'utiliser les toilekan récemment installés et approvisionnés en sachet plastique pour ramasser leurs déjections. La propreté de nos rues dépend de la participation de tous. Évitons donc les nuisances visuelles et olfactives en comptant sur le civisme de chacun.

Trottoirs, fossés et caniveaux

Le règlement communal prévoit que chaque habitant ou commerçant, qu'il soit propriétaire occupant, locataire ou usufruitier, doit assurer l'entretien des trottoirs, des fossés et des caniveaux devant son habitation. Le balayage, le désherbage et/ou le démoussage, mais également le déneigement et l'épandage de sel pour éviter neige et verglas sont à la charge de l'occupant. Sa responsabilité peut être engagée en cas d'accident lié à une négligence d'entretien.

Le trottoir ne lui appartenant pas pour autant, il doit assurer que ce passage public puisse être utilisé sans encombre : interdiction de stockage de meubles, d'installation même provisoire, de véhicule entravant la sereine circulation...

Gestion des déchets

Parce que nous en produisons tous, la réglementation française nous rend responsable de nos déchets. Le respect de l'environnement, la santé humaine, mais également le bien vivre ensemble doivent être considérés comme des objectifs communs. La Communauté de Communes Pyrénées Cerdagne en a la compétence.

Voici un nouveau point sur les gestes à adopter !

Le composteur permet le recyclage des déchets végétaux tout en produisant du compost pour votre jardin.

Le STOP PUB, distribué en mairie, permet de réduire la quantité de déchets papier en supprimant les publicités de votre boîte aux lettres.

Les colonnes de tri récoltent les emballages papier, carton, plastique ou aluminium, en vrac, non lavés, non emboîtés.

Les bouteilles, bocaux ou flacons en verre sont à déposer dans **les colonnes de verre** sans bouchons ou couvercles.

La pharmacie récupère les déchets de soins et les médicaments périmés.

Le conteneur d'ordures ménagères recueille les déchets non valorisables en sacs fermés : masques jetables, gants de soins...

La décheterie de Ur, ouverte du lundi au samedi sur présentation d'un badge individuel (à commander auprès de la communauté de communes), récupère les encombrants, déchets verts, pneus, piles, bois, déchets électriques et électroniques, déchets dangereux…

Pour toute question relative à la gestion des déchets, contactez **l'ambassadrice du tri au +33(0)7 85 47 96 89.**

La commune vous remercie par avance de votre participation à l'effort collectif et citoyen.

Du côté des commerces et services...

Installation

Cabinet dentaire des chirurgiens dentistes du Carlit
Posturology Smile vous accueille sur RDV pour des soins esthétiques, prothétiques, omnipratiques et parodontologiques au 26 rue du Bicentenaire de la Révolution - Contact par téléphone au 07 80 97 44 44

SOS Bricolage - Jardinage - Services :
Pour tout ce que vous ne pouvez pas faire ou n'aimez pas faire dans votre maison ou jardin, Éric GASTAUD se déplace !
Contact : 06 81 01 01 64 ou eric.gastaud@sos-bricolage.com

Changement d'adresse

A Fleur de Peau - La boutique de lingerie et prêt-à-porter a emménagé dans un bel espace moderne.
13 avenue Porte de France,
Contact : Nathalie Tuzet au 04 68 04 19 37

Menuiserie Bezault Sarda - MBS a aménagé son showroom au 22 rue Emmanuel Brousse, et reprend l'activité électroménager (vente et réparation) de l'ancien occupant du bâtiment.
Contact : 04 68 04 70 39

Dispositif OCCTAV

Financé par la Région Occitanie, BPI France, l'Europe et le fond social européen, ce service interconsulaire favorise la transmission-reprise d'entreprises commerciales, industrielles, de services, artisanales et agricoles. OCCTAV, mis en place par les Chambres d'Agriculture, de Commerces et d'Industrie, de Métiers et de l'Artisanat. C'est un service spécifique aux zones de revitalisation rurale, de massifs et de montagne dont l'objectif est le maintien d'activités économiques dans les territoires. Si vous envisagez de céder ou reprendre une entreprise, n'hésitez pas à prendre contact !

occtav
Facilite la transmission d'entreprises en Occitanie

Contact
Camille GIMENEZ
04 68 04 73 15
camille.gimenez@cma66.fr

Programme de rénovation PYLOT

Parc naturel régional des Pyrénées catalanes

Dans la perspective d'accroître le nombre de logements meublés de tourisme, d'en améliorer le confort et la consommation énergétique, le Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes, les communautés de communes Conflent Canigó, Pyrénées catalanes et Pyrénées Cerdagne, ont lancé le programme intitulé **PYLOT**.
PYLOT consiste en un « guichet » proposant **gratuitement des conseils et un accompagnement dans les domaines de l'architecture, des économies d'énergie et de la valorisation touristique de logements.**
Le programme permettra également d'accéder à des subventions financières mises à disposition par les communautés de communes et à la recherche de subventions complémentaires éventuelles. Nous accompagnerons les porteurs de projets jusqu'à la mise en location de leur bien.
PYLOT s'adresse **à tous les propriétaires de logements touristiques** meublés ou en passe de mettre leur bien à la location saisonnière. Le porteur de projet devra, pour bénéficier de l'accompagnement, envisager un classement 3* de son logement selon le référentiel public Atout France.

PyLoT
Pyrénées Logement - Tourisme

INTÉRESSÉS ?

Prenez contact avec le Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes :
Thomas Bellanger
pylot@parc-pyrenees-catalanes.fr
06 31 32 16 25
www.parc-pyrenees-catalanes.fr

Un rendez-vous vous sera proposé dans l'un des huit points de permanence mis en place sur le territoire, dont la mairie de Bourg-Madame.

Sylvie SORLI, conseillère municipale

Le sujet du droit d'expression des élus municipaux d'opposition par le biais d'outils informatique ou papier arrive enfin dans notre commune. Est-ce un changement ? Et bien non !
Plutôt une volonté et une ouverture d'esprit de notre nouveau maire, M. ARMISEN, ainsi que de la globalité de son nouveau conseil municipal. Bravo à cette grande ouverture d'esprit et cette belle preuve de collaboration.
On m'a proposé d'écrire le premier article dédié à l'opposition, je remercie Christelle et M. le Maire de me faire confiance pour la rédaction.

Je souhaiterais, mettre en avant, le fait que « opposition » ne rime pas vraiment avec ma manière de penser, ni avec ma démarche personnelle, de faire partie des élus de notre village.
En effet, par le biais de cet article, je souhaiterais vous faire part de mes ressentiments. Je me suis présentée lors des élections municipales, dans la liste de l'opposition, comme on la nomme. A l'heure actuelle, j'ai la chance de faire partie, non pas des conseillers municipaux mais plutôt d'un groupe de travail qui officie et travaille ensemble au bien-être et aux changements de notre belle commune, avec respect, empathie, altruisme, égalité, écoute, honnêteté et transparence, et surtout avec un quotidien vécu, non pas « autrement » mais « ensemble pour l'avenir ». Vous comprendrez donc, que je ne peux qu'adhérer à une telle démarche, car elle reprend la quasi-totalité des objectifs que je souhaitais lors de la campagne électorale. Je n'ai pas changé mes paroles ni mes opinions pour la renaissance et le nouvel élan que mérite notre village, je n'ai pas non plus oublié les objectifs que souhaitaient mes camarades de la liste « BM-Autrement ». Mon investissement et mon implication est un moyen de les représenter. Je coopère et collabore à la renaissance d'une commune avec la même implication et les mêmes objectifs, car finalement, ils étaient similaires.
Je suis stupéfaite, positivement, de l'intérêt et de la confiance que nous donne la liste adverse, il est vrai que j'appréhendais la possibilité d'intégration et de droit de parole que nous aurions, mes deux camarades et moi-même, dans ce terrain adverse, et je vais en surprendre plus d'un, en disant que l'adversaire est devenu plus qu'un vrai et sympathique compagnon de route, car croyez-moi, la route est longue, certes nous ferons face à des obstacles et des conflits divers dans ce long parcours, mais je ferai tout pour préserver cette association et je continuerai à prôner la nécessité de l'entente et non du conflit.

Merci encore de nous octroyer ce droit de parole, de nous laisser la possibilité d'exposer nos idées et de nous avoir rendu l'intégration dans votre espace, aussi naturel et humain.

Maintenant, au travail, à nous de donner un AVENIR à nos habitants et à notre charmant village, autrement...

UNE SAISON, UNE RECETTE

Christine ISIDRO
Cheffe de la restauration scolaire

« Accompagné d'œufs mimosa, d'une salade d'endives et d'un bras de gitan en dessert... Voilà le repas traditionnel de la foire de Bourg-Madame ! »

Le canard aux navets de Cerdagne

INGREDIENTS

1 canard entier ou morceaux choisis
2kg de navets noirs de Cerdagne
1 kg de pommes de terre
1 oignon
2 gousses d'ail
2 cs de concentré de tomate
2 cs de saindoux (ou de graisse d'oie)
1 cs de farine
sel, poivre

Couper le canard en morceaux.

Dans une cocotte, le faire revenir dans le saindoux (ou la graisse d'oie). Quand la viande est bien dorée et cuite aux 3/4, la réserver. Pendant ce temps, peler les légumes, hacher l'ail et l'oignon, couper les pommes de terre en gros dés.

Faire revenir les navets et les pommes de terre dans le fond de canard. Réserver.

Laisser suer les oignons et l'ail hachés dans la cocotte.
Ajouter le concentré de tomates, la farine et ajouter la viande et les légumes.

Couvrir d'eau et laisser cuire une bonne heure sur feu moyen.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE 04 68 04 52 41

Fax 04 68 04 66 55
Mail mairie.bourgmadame@wanadoo.fr
Adresse Place de Catalogne
66760 BOURG MADAME

Horaires d'ouverture de l'accueil :
lundi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h

ÉCOLE

Élémentaire 04 68 04 51 75
Maternelle 04 68 04 50 14
ce.o66o4o1C@ac-montpellier.fr

Directrice :
Sylvie GARRABOS

ACCUEIL ENFANCE

Crèche La Ribambelle 04 68 04 62 97
Centre de loisirs 06 40 75 82 93

MÉDIATHÈQUE 09 81 63 19 00

Mail mediatheque.mairiebm@orange.fr
Adresse Place de Catalogne

Ouverture au public :
Mercredi et vendredi : 10h/13h et 14h/18h

PERMANENCES SUR RDV

En mairie

Mutualité Agricole (MSA) www.grandsud.msa.fr
Assistante sociale 04 68 30 19 58
Caisse d'Allocations Familiales www.caf.fr
Programme PYLOT du PNR, par mail :
pylot@parc-pyrenees-catalanes.fr
Chemin Faisant - Accueil Écoute Seniors et
Accueil Écoute Jeunes12/25ans 06 71 21 10 80

A l'ancien presbytère

Sage Femme 04 68 30 19 58
CICAS (retraite complémentaire) 0820 200 189
CARSAT (retraite sécu. soc.) voir mairie

DÉCHETS

Ambassadrice du tri 07 85 47 96 89

Collecte des ordures ménagères :
Lundi et vendredi toute l'année - mercredi en supplément pendant les vacances scolaires

Déchèterie :
Route de Caldégas - 66760 UR
A partir du 1er octobre, horaires d'hiver :
lundi à vendredi : 9h/12h30 et 14h/17h

Encombrants :
Contacter la mairie ou l'ambassadrice du tri

NUMÉROS UTILES

112 URGENCES
15 SAMU
18 POMPIERS
17 POLICE

Hôpital de Cerdagne 04 88 62 77 77
Groupe médical 04 68 04 50 46
Pharmacie 04 68 04 62 38

Bulletin municipal N° 1 / Octobre 2020
Commune de Bourg-Madame - Place de Catalogne - 66760 BOURG-MADAME
Directeur de publication : Daniel ARMISEN
Conception : service communication - Crédits photos : Mairie de Bourg-Madame
Traduction : Jean-Louis BLANCHON
Imprimé à 900 exemplaires par ALTIPRINT Cerdagne Capcir